

Le Groupement Mousquetaires concrétise ses engagements en faveur du monde agricole

Dans la poursuite des engagements annoncés le 4 novembre 2024, le Groupement Mousquetaires annonce aujourd'hui le lancement opérationnel de trois initiatives majeures pour soutenir la Ferme France : le lancement d'Intermarché Terroirs, l'accompagnement du renouvellement des générations d'agriculteurs avec Agrimousquetaires, et la contractualisation avec de nouvelles filières pour garantir aux producteurs et éleveurs une meilleure rémunération ainsi qu'une visibilité sur le long terme.

Intermarché Terroirs : appellation qui garantit des produits frais d'origine française

Intermarché renforce son soutien à la Ferme France avec Intermarché Terroirs, appellation qui regroupe l'ensemble des produits frais traditionnels d'origine française (viande, produits laitiers, fruits et légumes). Intermarché Terroirs garantit aux consommateurs une identification claire de l'origine des produits, leur permettant ainsi de faire des choix de consommation responsables et favorables à l'agriculture française. Le déploiement d'Intermarché Terroirs a débuté en magasin le 24 février 2025, avec une première sélection de produits de bœuf et de porc. En mars, 150 références seront disponibles. Cette offre sera progressivement étendue pour atteindre 585 références à terme, soit plus de 60 % des produits frais traditionnels à marque de distributeur Intermarché.

Afin de garantir une offre diversifiée, Intermarché continue de valoriser des produits étrangers de qualité reconnue, sous l'appellation Intermarché Origines, qui garantit des critères de qualité et d'origine stricts, et répond aux exigences de transparence.

Agrimousquetaires : renouvellement des générations d'agriculteurs et transition environnementale

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2025, le Groupement Mousquetaires et son association Agrimousquetaires ont remis un chèque d'un montant de 550 000 € pour accompagner les projets menés par 116 exploitations, en lien avec des problématiques de renouvellement des générations et sujets environnementaux. Pour rappel, ce premier appel à projet était destiné aux éleveurs laitiers partenaires de la Laiterie Saint-Père et de la Fruitière de Domessin.

Agrimousquetaires soutient ainsi divers projets : installation d'exploitations, acquisition d'équipements économes en énergie, diagnostics de projets photovoltaïques, prise en charge des frais de remplacement, etc. Une contribution complémentaire de 200 000 € s'ajoutera prochainement à ce premier chèque. En 2025, le Groupement entend renforcer ce programme avec le lancement de nouveaux appels à projets ouverts à la filière lait ainsi qu'à d'autres filières agricoles comme le bœuf.

La contractualisation étendue à de nouvelles filières

Pour soutenir les producteurs et éleveurs et leur garantir une juste rémunération, une visibilité claire sur l'activité et les débouchés, le Groupement étend la contractualisation à de nouvelles filières. Cet engagement de long terme et pour des volumes conséquents illustre sa volonté de tisser des relations durables avec ses partenaires.

Ensemble, proches de vous

À l'instar des engagements de long terme déjà en place (lait, porc...), le Groupement annonce une série d'engagements supplémentaires avec d'autres filières : la poire, le reblochon et le bœuf.

- **Contrat « poires »** sur 3 ans pour près de 4 200 tonnes de poires avec deux producteurs partenaires et l'usine Solarys (usine du Groupement Mousquetaires spécialisée dans la production de fruits en morceaux)
- **Contrat « reblochon »** sur 3 ans avec engagement sur les volumes, avec les Fruitières Chabert (montée progressive des volumes jusqu'à 305 tonnes) ;
- **Contrat « bœuf »** avec un éleveur de bovins allaitants pour répondre aux évolutions de la consommation de viande de bœuf et aux besoins croissants en viande hachée. D'autres éleveurs partenaires signeront prochainement ce nouveau contrat.

Depuis janvier 2025, Intermarché et Netto ne commercialisent que des pommes 100 % françaises et entendent également renforcer les contrats avec les producteurs de pommes françaises afin de réussir ce transfert vers des produits 100% français.

À propos du Groupement Mousquetaires

Créé en 1969, le Groupement Mousquetaires rassemble plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 150 000 salarié(e)s au service de la performance de plus de 4 000 points de vente de proximité en France, Belgique, Pologne, Portugal. À la tête de leurs points de vente, les chefs d'entreprise Mousquetaires forment un collectif d'entrepreneurs impliqués dans le tissu socio-économique de leurs territoires. Pour faire face aux besoins des enseignes [Intermarché](#), [Netto](#) (alimentaire) ; [Bricomarché](#), [Brico Cash](#), [Bricorama](#) (équipement de la maison) ; [Roady](#) et [Rapid Pare-Brise](#) (mobilité), le Groupement dispose de ses propres services d'appui (bases logistiques intégrées, services d'achat, foncière...), ainsi que d'un pôle agroalimentaire de près de 60 usines, toutes situées en France.

Pour en savoir plus : [Mousquetaires.com](https://mousquetaires.com) | [X Mousquetaires](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)

Contacts Presse

Service de presse : presse@mousquetaires.com

Agence Angie : crabilloud@angie.fr / agraiff@angie.fr